



Que se passe-t-il à Feigères?

Bulletin d'août 2019 • N° 07

Éditorial

AVEC MON ÉQUIPE, NOUS AVONS À CŒUR DE VOUS PROPOSER CE BULLETIN QUI RETRACE SIMPLEMENT DES PROJETS RÉALISÉS AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES.

UN RÉSUMÉ DU TRAVAIL DE VOS ÉLUS VOUS EST DONC PRÉSENTÉ DANS CETTE ÉDITION.



C'est ainsi que le chef-lieu s'est animé par l'**arrivée de nouveaux commerçants** soutenus par vous tous, leur permettant ainsi de pérenniser leur activité. Pour plus de proximité, le **pôle médical** s'est installé au cœur du village, facilitant l'accessibilité pour tous et optimisant les conditions d'exercice des praticiens.

Soucieux de votre bien-être, nous avons équipé notre territoire d'**aménagement sécuritaires** : trottoirs, voirie, sentiers, chemins communaux (ex. : du chemin de l'Arguille jusque Chez Jolliet), limitations de vitesse, éclairage public, feux tricolores, Atribus... , tout en préservant la qualité de vie à Feigères.

À l'écoute de la directrice de l'école, de son équipe enseignante, des agents, des élus, du CAUE, nous avons mené à terme **la construction de l'agrandissement de l'école**. Le résultat est bien là !

Tenant compte des finances publiques, une partie des travaux a bénéficié de subventions de l'État, des collectivités, des emprunts et des financements via les Projets urbains partenariaux (PUP).

La compétence de la Communauté de communes du Genevois en matière d'assainissement s'est traduite par **la création de réseaux dans le nord de la commune ainsi que par l'installation de containers sur divers secteurs**. Cependant, les transports publics ne sont pas présents à Feigères, malgré mon acharnement auprès de mes collègues de la CCG pour obtenir au moins une navette matin et soir reliant Présilly, Feigères et Saint-Julien-en-Genevois. Cela viendra...

En attendant, l'équipe travaille sur **le projet de piste cyclable**, lequel est en consultation. Cette dernière nous permettra d'obtenir le coût précis et de s'assurer des montants des subventions à venir afin de délibérer sur le devenir de ce programme.

En mars prochain, mon mandat de maire prendra fin et mettra également un terme à trente et une années de vie communale. Cinq mandats d'élus à vos côtés, à votre service, riches de rencontres, d'échanges, de débats et de belles réalisations !

Le Maire, Guy Roguet

Urbanisme

Le Conseil municipal a modifié le PLU (Plan local d'urbanisme) approuvé le 11 juillet 2013, en date du 16 juillet 2015; cette modification concernait principalement les points suivants :

- la mise en compatibilité avec le SCoT (Schéma de cohérence territorial),
- la mise en conformité avec la loi Alur (Accès au logement et un urbanisme rénové).



Cette modification a été faite sans toucher à l'économie générale du document; de plus, afin de réguler l'urbanisation, nous avons créé un phasage des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation). De cette manière, les élus ont évité de voir se développer deux opérations importantes en même temps sur la commune. Les permis individuels n'étant pas concernés. Quant à la mixité sociale, celle-ci s'inscrit dans le respect du PLH (Plan local de l'habitat), compétence de la Communauté de communes du Genevois.

La commission Urbanisme vous reçoit toute l'année, les mardis lors de l'accueil du public (de 17h à 19h) et les vendredis matin pour accueillir ponctuellement les citoyens et les constructeurs.

Plusieurs collaborations étroites ont été mises en place, avec :

- le service instructeur de la Communauté de communes du Genevois,
- le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement),
- ainsi qu'une présence active des élus aux différentes réunions mensuelles de la CCG.

POUR LA COMMISSION MICHEL SALLIN

Bâtiments



Afin d'améliorer le bilan thermique, nous avons changé les façades sud de l'école, côté cour, et en avons profité pour élargir la surface des classes.

Les autres travaux ont porté sur :

- le changement du chauffage de la salle polyvalente,
- l'aménagement des locaux du pôle médical,
- la mise aux normes PMR de l'étage de la salle polyvalente avec la création d'un ascenseur,
- la création de la salle du Chatelard au rez-de-chaussée de la salle polyvalente afin de faciliter les rencontres du club Rayon de Soleil,
- le rafraîchissement des peintures de l'étage de la salle polyvalente
- le nettoyage des toitures.

Le projet le plus imposant de ce mandat fut l'extension du groupe scolaire avec la création d'un restaurant scolaire, d'une salle de classe, d'une salle d'évolution, de différentes salles pour améliorer la qualité de vie sur les temps scolaires et périscolaires, ainsi que l'agrandissement du couloir existant et le changement de la chaudière. Cette construction a bénéficié des subventions du Département, de l'État et de la Région, ainsi que des PUP (328 000 €).

POUR LA COMMISSION BEATRIZ MAYORAZ



Aménagements route de Grossaz

Voirie • Réseaux • Mobilité

VOIRIE

1. Travaux voirie liés à des PUP (Projet urbain partenarial = participation des projets immobiliers aux infrastructures communales).

Le montant total de ces participations (194 000 €) a permis de financer en partie les travaux suivants :

- le giratoire et les trottoirs route de Grossaz,
- les feux de signalisation et le carrefour Machamps,
- les trottoirs et les bordures entre Grossaz et le village.

2. Autres travaux :

- la rénovation et les nouveaux Abribus,
- la création de zones bleues autour des commerces,
- la mise en conformité de la signalisation routière,
- la création de trottoirs Chez Jolliet.

3. Prévention sécurité routière :

- achat d'un radar pédagogique (prévention, données statistiques),
- partenariat avec la police municipale de Saint-Julien pour des missions de prévention et de répression

(urbanisme, voitures abandonnées, stationnement, présence autour de l'école, formation enfant sécurité routière avec la commission Scolaire, etc.).

RÉSEAUX

Poursuite des économies d'énergie pour l'éclairage public.

MOBILITÉ

- Voie verte entre le village et Saint-Julien : poursuite des études projet (études géotechniques, topographie, coordination Saint-Julien) et demandes

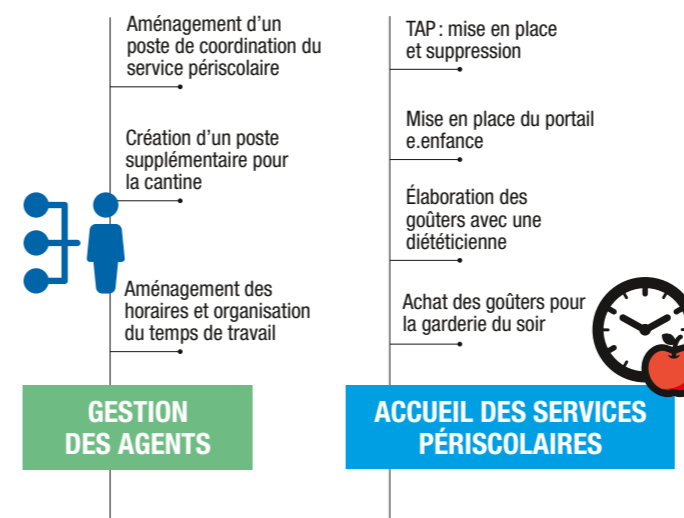
Economie

Notre objectif a été d'amener un service à la population qui soit économiquement viable tant pour notre commune que pour les exploitants. Nos commerces ne fonctionnaient pas et représentaient une charge financière dans notre budget. Pour l'auberge, la vente du fonds de commerce et du matériel à notre aubergiste l'a conforté et la rénovation faite à ses frais. Notre boulangerie fonctionne plus que correctement ainsi que le salon de coiffure, en place dans un local vacant depuis cinq ans. Notre pôle commercial est devenu rentable et pérenne pour notre finance communale.

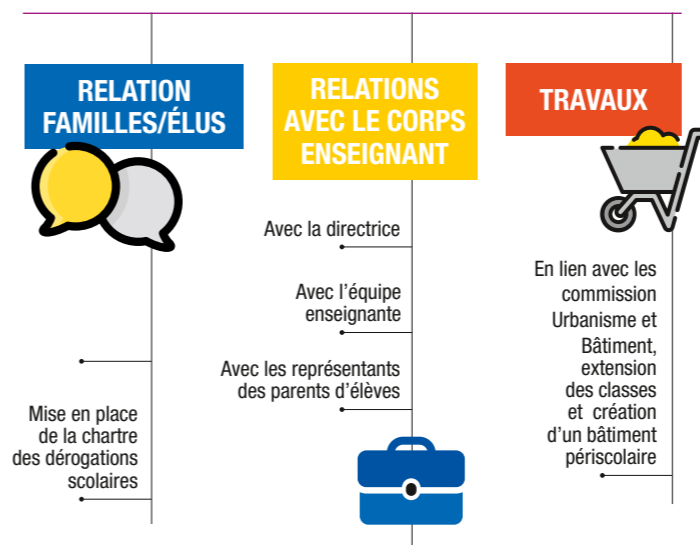


La deuxième action a été le pôle médical. Nous avons un médecin, plusieurs ostéopathes, une sage-femme. Nous aimerions trouver un second médecin, un kinésithérapeute et un cabinet dentaire pour les locaux qui restent disponibles, avec toujours la même notion de service de proximité pour les Feigérois et Feigéroises.

POUR LA COMMISSION CHRISTIAN DEFAGO



Scolaire



POUR LA COMMISSION MYRIAM GRATS



Communication

Depuis sa constitution, la commission Communication a focalisé ses efforts sur la simplification et l'accessibilité des informations municipales.

Nous avons commencé par rajeunir le bulletin municipal, en maintenant un contenu pertinent et proche de vos attentes. Ce qui n'a pas toujours été aisé pour une publication mensuelle. À l'automne 2019, le bulletin sera disponible par email et permettra de réduire le nombre d'impressions et donc de diminuer notre impact environnemental. Vous disposerez aussi d'un nouveau plan de la commune.

Nous avons travaillé sur la création d'un agenda regroupant les données essentielles pour les Feigérois, remis à jour annuellement. Les photos l'illustrant sont pour beaucoup d'entre elles les vôtres ! Nous vous en remercions, continuez à nous en faire parvenir. 😊



De plus, la municipalité a tenu à donner de l'importance aux cérémonies officielles, en marquant plus particulièrement le centenaire de la Grande Guerre. Ce travail de mémoire collective et la volonté de transmission aux plus jeunes se sont organisés en lien avec les élèves de CM2, leurs enseignants et M. Borgognon.

Avec le soutien des commerçants et artisans, des disques bleus ont été mis à disposition afin d'accompagner l'évolution du marquage des places de parking.

À l'heure du téléphone portable, les cabines téléphoniques ont peu à peu disparu du territoire. **Vos élus ont saisi l'occasion de réhabiliter la dernière de la commune en boîte à livres.** Bonne lecture à tous !

POUR LA COMMISSION LAURENT VANDERSCHAEGHE



Directeur de la publication :
Guy Roguet

Rédacteur en chef :
Laurent Vanderschaeghe



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C012623



Vie associative

NOS ACTIONS

- **Création d'un dépliant** de présentation des associations
- **Mise en place d'une permanence mensuelle** le mercredi de 18h à 19h30 : rencontre avec les associations sur leurs demandes, suivie d'un procès-verbal assurant ainsi la continuité des demandes entre les agents de la mairie, les associations et les élus
- **Municipalisation de la bibliothèque** : soutien des bénévoles et maintien du lien de proximité avec la population
- **Partenariat** avec Récréa (centre de loisirs) puis avec la MJC de Viry : proposition d'activités variées à un coût préférentiel pour les Feigérois qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes de tout âge.



EN PRATIQUE

- Travail avec la commission Finances pour **l'attribution de subventions annuelles aux associations**
- **Assemblée générale** : présence d'au moins un des membres de la commission Associations qui favorise le lien avec les élus, les agents et les associations qui ont besoin de notre soutien et de notre reconnaissance
- **Rencontre annuelle en septembre avec l'ensemble des associations** pour un temps de convivialité et la mise en place du planning des salles communales.

Notre village est toujours aussi actif : durant ces cinq dernières années quatre associations ont cessé leur animation et six nouvelles ont vu le jour. Le Sou des écoles retrouve chaque année des parents volontaires dans le bénévolat et actifs dans l'associatif. Le Comité des fêtes, quand à lui, cherche toujours des bénévoles pour relancer ses animations et remettre au goût du jour notre fête de village.

Nous vous encourageons à donner un peu de votre temps et à rejoindre ces associations qui sont la base de notre bien-vivre à Feigères et le lieu idéal pour rencontrer d'autres villageois.

POUR LA COMMISSION ISABELLE FREYDOZ

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h